

# LIVRET D'ACCUEIL v2021

## STAGIAIRE EN FORMATION



*Apporter notre pierre  
à votre formation*

**SANTE FORMAT SUD**

*Formations et Conseils*





Didier CANTIE, Directeur de Santé Format Sud, et Infirmier Anesthésiste DE, ainsi que toute son équipe sont heureux de vous accompagner prochainement pour développer vos compétences

Votre formation peut selon les cas être réalisée en intra au sein de votre cabinet, établissement de santé ou en inter dans notre centre de formation à Toulouse-Labège Innopole.

Ce livret d'accueil est destiné à vous fournir toutes les informations utiles à la bonne réalisation de votre formation et à l'obtention de vos documents pédagogiques et administratifs. Il vous présentera notre organisme, sa philosophie et nos processus pédagogiques.





## SANTE FORMAT SUD

SASU au capital de 6000€ créée le 01/09/2010



76 rue Garance—Bâtiment ACTYS III 31670 Labège  [contact@santeformatsud.fr](mailto:contact@santeformatsud.fr)



05 31 47 22 10



[www.santeformatsud.fr](http://www.santeformatsud.fr)

RCS de Toulouse SIRET n° 524488835000033

Code APE 8559 A (Formation continue d'adultes)

N° d'Activité: Organisme de formation enregistré sous le n° 73 31 05759 31 auprès du préfet de région Midi-Pyrénées  
Organisme n° 2811 évalué favorablement par l'ANDPC pour les médecins, pharmaciens, sages femmes, chirurgiens  
dentistes et toutes les professions paramédicales





# SANTE FORMAT SUD de sa création à aujourd'hui

**2010** Dès sa création Santé Format Sud accompagne la formation des professionnels de santé dans les domaines de la médecine d'urgence, de l'anesthésie et de la réanimation en région Midi-Pyrénées. Nos méthodes pédagogiques basées sur les mises en situations et nos thématiques ajustées à chaque professionnel rencontrent un vif succès.

**2012** De nombreuses autres thématiques telles que l'initiation à l'hypnose viennent étoffer notre offre.

**2013** Obtention du label d'ODPC auprès de l'OGDPC. Nos offres se diffusent désormais aussi en Nouvelle Aquitaine en PACA et en région Rhône –Alpes.

**2015** L'arrivée du Dr Isabelle GIMAT auteur et animatrice d'une méthode globale de gestion du stress, ouvre notre champ d'action à d'autres établissements tels que groupes bancaires français, Centre National des Etudes Spatiales de Toulouse ou encore SNCF.

**2016** L'obtention du Label DATADOCK souligne la qualité et la compétence reconnue de notre organisme

**2019** Des accords cadres avec des partenaires nationaux étendent nos interventions à l'ensemble du territoire et à l'Algérie.

**2020** Nous permet d'adapter certaines thématiques en Formation à distance.

**2021** Certification QUALIOPi et création d'une plateforme d'apprentissage en E-Learning





## Horaires d'ouverture de l'Accueil

Du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

En dehors de ces horaires un répondeur vous permettra de poser toutes vos questions en laissant un message qui sera traité dès le lendemain. Une adresse mail dédiée vous permettra aussi d'adresser un message qui sera traité dans les 24 heures.



## Votre question est d'ordre administratif ?



**Alexandra DERBIER, assistante administrative** se chargera de l'organisation administrative de votre formation (conventions de formation, convocation, informations de prise en charge, certificats de réalisation de formation...) Elle vous accueillera tous les jours de 9h à 17h:

☎ 05 31 47 22 10

✉ [secretariat@santeformatsud.fr](mailto:secretariat@santeformatsud.fr)





Votre question est d'ordre pédagogique ou commerciale?



Vous souhaitez obtenir une information ou un devis pour organiser une formation dans votre établissement?

Vous souhaitez vous inscrire à une session existante ou nous proposer un appel d'offre?

Vous souhaitez créer une formation ou adapter à vos mesures une de nos thématiques ?

**Didier Cantie, Directeur,** Infirmier Anesthésiste DE et praticien en Hypnose sera à votre écoute et vous proposera de recenser vos impératifs et vos objectifs pour adapter au plus près de vos attentes toutes les thématiques dans la mesure de nos possibilités.

De plus si vous souhaitiez nous signaler un handicap, je me tiens à votre disposition pour vous accompagner dans l'évaluation et l'application de vos besoins en compensation.

Il sera joignable tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h:

📞 Bureau: 05 31 47 22 10 poste 401    Mobile: 06 31 92 34 90

✉️ [d.cantie@santeformatsud.fr](mailto:d.cantie@santeformatsud.fr)





# Comment venir dans notre centre de formation



Périphérique Int ou Ext Sortie 19  
« Labège Innopole, Le Palays,  
Centre Commercial »



Aéroport de Toulouse-Blagnac



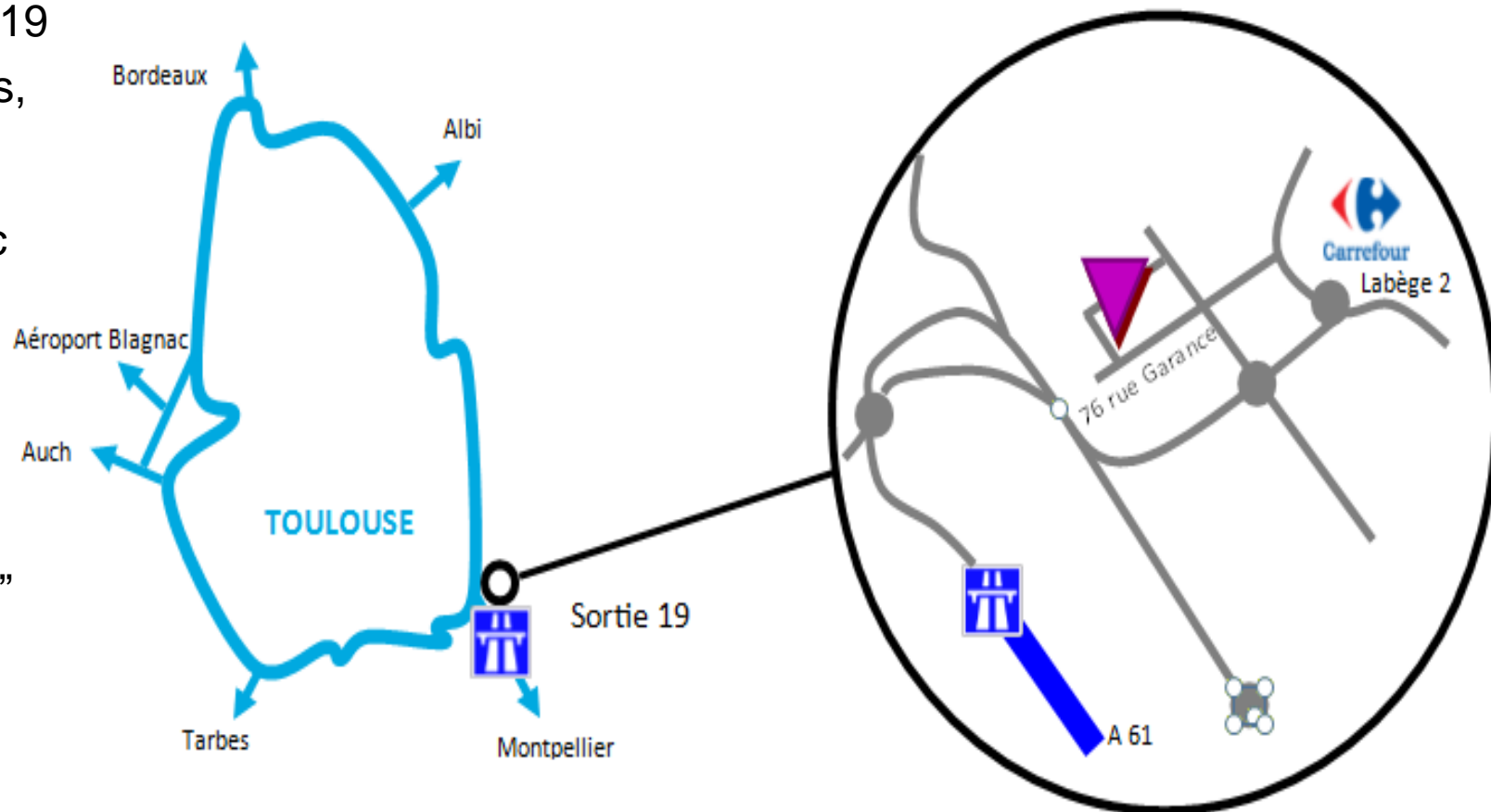
Gare de Toulouse Matabiau  
et Labège Innopole



Bus ligne 79 arrêt "Commerce"  
face au Mc Donalds



Métro Ligne B  
station terminus Ramonville



## Centres Hospitaliers et Cliniques

CHU de Montpellier, CHU de Clermont Ferrand, CH d'Aix en Provence, CH de Bazas, CH de Bédarieux, CH de Sarlat, CH de la Côte Basque, CH de Prades, CH Manhes, CH de Carcassonne, CH de Decazville, CH d'Oloron Ste Marie, CH de St Céré, CH Ste Marie de Rodez, CH de Revel, CH de Lavour, CH de Gourdon, CH de Villeneuve sur Lot, CH d'Auch, CH de Montelimar, Groupe ELSAN, Groupe RAMSAY, Groupe CAPSANTE, Clinique Ambroise Paré Toulouse, Clinique d'Occitanie Muret, Clinique Capio St Jean du Languedoc Toulouse, Clinique Capio du Parc Toulouse, Clinique Monié Villefranche de Lauragais, Clinique de Rééducation cardio-respiratoire de St Orens, Clinique d'Arcachon GBNA, Clinique du Pont de Chaume Montauban, .....

## Ehpad et Maisons de Retraites:

Groupe EDENIS, Ehpad A.Labouilhe, Ehpad M.Prudhom, MDR Paul et Lisa, Ehpad La Prade, Résidence du Parc, Ehpad Le Pastel, Ehpad AGIR Castres, Ehpad St Jacques de Villemur/Tarne, Ehpad de Grenade, Ehpad St Joseph Fronton, Ehpad les Fontenelles, Ehpad Jallier, MDR LA Résidence, Ehpad La Méridienne, MAS Lucie Nouet, Ehpad L'Oustal d'en Thibaut, Resopalid 81, Ehpad Le Pastourel, Résidence des 7 fontaines, Ehpad St Rome, Ehpad Les Blés d'Or .....

## Praticiens Libéraux, Entreprises et Autres Organismes:

SNCF, Crédit Agricole de Toulouse Midi-Pyrénées, (Centre National des Etudes Spatiales de Toulouse), Blanc Aéro Industries, UFSBD, SELECT TT, Randstad Appel Médical, CNQAOS , Air Liquide Santé France, CERP ROUEN Formation, Denti Free







Toutes nos formations se veulent avant tout interactives, ludiques et dynamiques. Le meilleur apprentissage se fait par la mise en situation et le jeu.

Concrètes et pratiques elles doivent vous permettre de transposer l'enseignement théorique reçu à votre réalité professionnelle quel que soit votre spécialité ou métier pour gagner en efficacité et en compétence dans sa mise en application.

Nos formateurs.trices sont des professionnels.les de terrain sélectionnés.es pour leurs compétences tant dans leur domaine professionnel que dans la transmission pédagogique qu'ils.elles offrent. Leur mission est de vous accompagner dans la transmission de leur savoir et dans son intégration. Attentifs.ves aux retour des apprenants, ils.elles nous rendent compte de l'évaluation de leurs journées et sessions d'animation pour que nous puissions mettre en œuvre des actions d'amélioration et d'adaptation immédiates.





Se sentir avant tout dans les meilleures conditions d'apprentissage est un de nos impératifs. Aussi, nous avons voulu soigner particulièrement le cadre dans lequel nous vous accueillerons pour dispenser votre formation.

Une vaste salle vous accueillera, ouvrant sur un patio intérieur d'inspiration zen ou lumière, végétation et calme seront propices à vos apprentissages..

Pouvant accueillir des groupes de travail jusqu'à 20 personnes par session pour garantir une qualité de transmission et la mise en place de pratiques les plus fréquentes possibles.

Tout notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.





Lors de nos sessions inter dans notre centre de formation vous êtes nos invités;

Lors des pauses du matin et de l'après-midi des viennoiseries, thés, cafés, jus de fruits et douceurs vous permettront d'agrémenter votre détente et d'échanger.

Les déjeuners de travail vous permettront de découvrir différentes cuisines de restaurants jouxtant notre centre de formation.

Un service traiteur peut aussi vous permettre de prendre votre déjeuner dans la salle de formation.

Ils seront propices aux échanges informels avec le formateur mais aussi chacun des participants permettant de prolonger le temps de partage de la formation.





## Comment sont évaluées vos attentes, objectifs et acquisitions?

Les attentes des stagiaires sont recueillies lors du tour de table de présentation de la formation. Les objectifs peuvent, le cas échéant être alors adaptés aux attentes, ou une adaptation peut être réalisée par le formateur au moment pour répondre à vos attentes.

Un questionnaire d'évaluation de vos connaissances est systématiquement réalisé en début de session pour connaître vos connaissances de base. Tout au long de la formation, les formateurs s'assurent de la bonne compréhension du message transmis par des exercices de reformulation, de brainstorming, des quizz ou des exercices de mise en situation pratique. Lorsqu'une thématique requiert l'apprentissage de gestes techniques, ceux-ci sont systématiquement évalués auprès de chacun des participants. Selon les actions une vidéo est réalisée pour permettre à chacun une observation distanciée.

Le formateur reprend alors individuellement les points non-acquis pour un encadrement personnalisé.

En fin de session un questionnaire et une grille d'évaluation permettent d'évaluer vos acquisitions et de vous remettre un certificat de réalisation de la formation.





## Evaluation de votre satisfaction :

En présentiel, ou en distanciel, nos formateurs réservent un moment d'échange avec les stagiaires en fin de formation pour réaliser « un bilan oral de fin de formation ». Ils mesurent les appréciations, commentaires, suggestions et réclamations nous permettant d'améliorer sans cesse nos formations.

Un questionnaire complet et détaillé est remis à chacun des participants pour une évaluation à chaud. Il évalue autant l'environnement de la formation, que les objectifs, le contenu, la durée de la formation, les pratiques, et les aptitudes du formateur à transmettre ses connaissances et à s'adapter à chacun des participants pour lui permettre de progresser.

Chaque questionnaire est alors étudié à l'issue de la formation et des corrections sont apportées après concertation en équipe pédagogique.

A l'issue de la formation, les stagiaires peuvent encore faire part de leurs appréciations, commentaires, suggestions et réclamations par mail ([contact@santeformatsud.fr](mailto:contact@santeformatsud.fr)) ou depuis notre site ([www.santeformatsud.fr](http://www.santeformatsud.fr))

Un certificat de réalisation de formation sera remis à l'issue de chaque action de formation.





## Quelles règles essentielles devez-vous respecter lors de votre formation?

Chaque formateur est garant de leur application lors de nos formations.

- Respecter les horaires de formation inscrits sur votre convocation ou transmise par votre service formation
- Émarger la feuille de présence le matin et l'après-midi
- Participer activement aux échanges au cours de la formation
- Respecter la parole des autres participants et adopter un comportement bienveillant.
- Garder confidentielles les données auxquelles vous pourriez avoir accès durant les échanges avec le groupe ou lors de mises en situations au sein d'un établissement
- Oser demander des explications quand les choses ne deviennent plus très claires! Ce n'est pas vous qui ne comprenez pas mais le formateur qui doit s'y prendre différemment pour être compris de tous.
- Respecter l'environnement de la formation (zone fumeur externe, toilettes...)
- Donner votre ressenti réel sur l'action de formation pour nous permettre de nous améliorer
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité mentionnées dans le règlement intérieur





## Article 1: Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à tous les personnes participantes à une action de formation organisée par SANTE FORMAT SUD. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire dans le livret d'accueil des stagiaires. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

## Article 2 : Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.





## Article 3 : Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires. Le 18 ou le 112 doit être immédiatement composé en cas de début d'incendie à partir d'un téléphone portable et le représentant de l'organisme de formation doit être alerté.

## Article 4 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme. Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de Santé Format Sud auprès de la caisse de sécurité sociale.







## Article 5 : Boissons alcoolisées et drogues

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise des stupéfiants dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

## Article 6 : Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment des poses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées fraîches ou chaudes.

## Article 7 : Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer dans les salles de cours ou dans l'enceinte de SANTE FORMAT SUD.





## Article 8 : Horaires – Absences et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance du stagiaire soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui à en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction.
- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme Santé Formations doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement , au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.





## Article 9 : Accès à l'organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme Santé Format Sud, les stagiaires ayant accès à leur organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

## Article 10 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme Santé Formations en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.





## Article 11 : Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme Santé Format Sud.

## Article 12 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou d'endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme Santé Format Sud décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, parcs de stationnement)





## Article 13 : Sanction disciplinaire

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation de l'organisme Santé Formations, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.





Selon la gravité du manquement constaté , la sanction pourra consister :

- soit en un avertissement
- soit en un blâme ou un rappel à l'ordre
- soit une mesure d'exclusion définitive

Les amendes ou sanctions pécuniaires sont interdites

Le responsable de l'organisme Santé Format Sud doit informer de la sanction prise :

- L'employeur lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Fait à Labège le 25/04/2017 Didier CANTIE, PDG de Sante Format Sud

